

## ASSEMBLEE GENERALE FFVOILE 2019 DEMATERIALISEE 27 JUIN 2020

Après l'accueil des représentants par la Secrétaire Générale Sylvie HARLE, la séance a débuté à 9h30 sous la présidence de Nicolas HENARD.

Un hommage a été rendu aux personnes disparues en 2019 et début 2020.

Sylvie Harlé, à l'appui d'un document projeté, a procédé aux explications sur le fonctionnement des boitiers de vote virtuels.

**A l'ouverture, l'Assemblée générale disposait de 131 présents et représentés totalisant 98 332 voix sur 151 inscrits pour 106 245 voix.**

\* Il a été procédé au vote du [procès-verbal](#) de l'assemblée générale du 30 mars 2019 qui a été adopté à 99,6 %.

\* Lecture a été faite du [rapport moral du Président](#).

\* Dans le cadre du [rapport financier 2019](#), le Trésorier, Ed RUSSO, a lu les commentaires sur les résultats de l'exercice 2019 et le commissaire aux comptes a présenté ses rapports. L'assemblée générale est passée aux votes des **comptes de l'exercice clos, des rapports des commissaires aux comptes incluant les conventions réglementées** : Résolution 1 adoptée à 99,6% **ainsi que l'affectation des résultats** : Résolution 2 votée à l'unanimité.

\* Le [budget prévisionnel 2020](#) a été présenté par le Trésorier; Budget voté (résolution 3) avec 94,6 % de votes positifs.

\* Jean-Christophe BREILLAT, avocat attaché au Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges est intervenu afin de présenter :

- La **prorogation du mandat** du Conseil d'administration – Adoptée à 97,7% (résolution 4). Le mandat du Conseil d'administration est donc prolongé jusqu'au 27 mars 2021, date de la prochaine Assemblée Générale électorale.

- les **modifications apportées aux [statuts](#) et au [règlement intérieur](#)** de la FFVoile.

\* Ed Russo a présenté les modifications du [Règlement financier](#) de la FFVoile

A la demande d'un nombre significatif de représentants souhaitant un vote secret sur les statuts, l'Assemblée générale s'est prononcée favorablement pour ce vote secret (45,7 % alors qu'une majorité d'un tiers était nécessaire selon l'article 18 du RI).

La modification des statuts a été rejetée (résolution 5 avec 53,69 %) lors d'un 1<sup>er</sup> vote secret. Une majorité des 2/3 des suffrages valablement exprimés était nécessaire (article 39 des statuts). Les statuts ont finalement été largement adoptés (résolution 5 bis avec 97,1%) une fois écarté l'article 15 III et IV.

La résolution 6 portant sur les modifications du Règlement intérieur a été adoptée à 97,6 %.

La résolution 7 relative aux modifications du Règlement financier a été adoptée à 99,1%.

\* Pour clore la partie modification des textes statutaires et réglementaires, lecture a été faite de la résolution 8 soumise au vote des représentants :

*" L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 27 juin 2020, de procéder aux éventuelles modifications des Statuts, du Règlement intérieur et du Règlement financier qui seraient imposées par le Ministère des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale "*.

- Adoption à 100 %.

\* Les représentants ont été invités à se prononcer sur le montant des **cotisations 2021** des membres affiliés.

Lecture de la résolution a été faite :

*" L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour maintenir en 2021 le même montant de cotisation qu'en 2020 (280 €) pour les membres affiliés, à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité ".*

Résolution 9 adoptée à 99,6 %.

\* Le Président a apporté réponse à la question écrite envoyée dans les délais statutaires par Mr Marc ALLAIN DES BEAUVAIS, représentant des associations locales au sein de la ligue Pays de la Loire.

\* La **synthèse de la surveillance médicale** des sportifs de Haut Niveau a été exposée par le médecin coordonnateur, Olivier CASTAGNA.

Après épuisement de l'ordre du jour, le Président de la FFVoile a clôturé cette Assemblée Générale 2019 à 13h10.

[Site AG 2019 : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/index.asp#gsc.tab=0>]